

## ADP FC // ASSISTANT DE PRÉVENTION FORMATION CONTINUE

### PUBLIC CONCERNÉ

Assistant de prévention en collectivité

**Prérequis** : Avoir suivi la formation initiale

Nous adaptons nos prestations à chaque stagiaire, quelles que soient vos difficultés ou les situations de handicap que vous rencontrez. Merci de nous contacter en amont.

### OBJECTIFS

Permettre un retour d'expérience de la première année d'exercice des missions

Rappeler et approfondir les compétences générales en matière de santé et de sécurité au travail

### Objectifs pédagogiques (cf. arrêté du 29/01/2015)

Décrire la mise en œuvre de la fonction d'assistant de prévention dans sa collectivité

Maîtriser les risques professionnels et communiquer sur ces risques auprès des agents et des services

Repérer les évolutions réglementaires et juridiques impactant la santé et la sécurité au travail dans les collectivités

Repérer les situations de travail nécessitant une formation obligatoire

Organiser le suivi de son action

Se positionner et communiquer efficacement au quotidien par rapport aux divers acteurs de la collectivité

Identifier ses besoins de formation en vue de la formation continue des années suivantes

### DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

**La formation est basée sur la pédagogie active qui place le stagiaire au cœur du processus d'apprentissage :**

Analyse des pratiques, retours d'expériences

Exercices réflexifs

Résolution de problèmes

Apport de connaissances

Études de cas et mises en pratique (jeux de rôle)

Épreuve de validation des acquis

### CONTENU DE LA FORMATION

Retour d'expérience de la première année d'exercice des missions.

La mise en œuvre de la fonction d'assistant de prévention dans sa collectivité

Positionnement de l'adp dans l'environnement des acteurs de sa collectivité et les différentes situations critiques rencontrées dans l'exercice de sa fonction

Rappel et approfondissement des compétences générales en matière de santé et de sécurité au travail.

Les évolutions réglementaires et juridiques impactant la santé et la sécurité au travail dans les collectivités.

L'activité d'assistant de prévention.

La communication au sein de la collectivité

### VALIDATION DE LA FORMATION

Une attestation individuelle de formation sera délivrée au candidat ayant participé à l'ensemble de la formation et ayant satisfait aux tests pédagogiques.



### Mode d'organisation

Présentiel

**INTER** : groupe composé de plusieurs participants d'entreprises différentes. Consulter les dates et lieux dans notre catalogue.



### Durée

14 heures



### Nombre de participants

Minimum : 4

Maximum : 12



### Supports et documentation

Supports remis pendant la formation. Documents à consulter et/ou télécharger via votre Extranet DENDREO (accès fourni à l'inscription).



### Sur demande :

**INTRA** : groupe composé exclusivement de vos collaborateurs.

Nous planifions selon vos besoins dans vos locaux. Nous consulter

**Mutualisation** : Vous pouvez créer un groupe entre plusieurs établissements et revenir vers nous pour la programmer.

\*Le programme de ce stage pourra être modifié en fonction de l'actualité législative et réglementaire.

